



# Compte rendu CGT CSE du réseau France 3 des 17 et 18 juin 2026



Les trois scénarios prospectifs de la PDG sur l'avenir de France Télévisions ont mis un nouveau coup au moral des salariés. Dans le réseau régional, l'angoisse monte. Que restera-t-il de nous ? C'est la question qui est posée dans [notre liminaire](#) et qui traverse à peu près tous les sujets traités au cours de ce CSE.

## Commission Nouvelles Technologies et Numérique : derrière les nouveaux outils, quelles perspectives pour les salariés ?

---

- **Caméras Z200 :**

Le remplacement des caméras des JRI se poursuit progressivement dans le réseau avec l'arrivée des nouvelles Sony Z200. Si les retours sur la qualité d'image sont globalement positifs, la question de l'accompagnement des utilisateurs reste entière. À ce jour, aucune formation structurée n'est réellement définie. La direction évoque la possibilité de sessions Teams à la demande, animées par un « super utilisateur ». Une méthode qui nous laisse perplexes lorsqu'il s'agit de prendre en main un outil de travail destiné à être utilisé quotidiennement sur le terrain.

La CGT rappelle à la Direction que la formation des salariés à leurs outils de travail n'est pas une option mais une obligation de l'employeur.

Les élus du CSE demandent donc que chaque antenne bénéficiant de nouveaux équipements mette en place un véritable accompagnement des utilisateurs avant leur déploiement.

- **Moyens de transmission :**

Alors que la direction confirme l'absence de renouvellement des véhicules DSNG au profit des solutions Haivision 5G (AVIWEST), les élus ont souhaité connaître l'utilisation réelle des autres moyens de production et de transmission du réseau. Combien de sorties effectives pour les VTPL ? Pour les cars CCR ? Les réponses apportées restent très évasives alors que de nombreux salariés constatent quotidiennement une sous-utilisation de ces équipements. Nous demandons un état des lieux chiffré permettant d'objectiver le débat.

- **Automatisation des outils :**

La commission nouvelles technologies & numérique a également mis en lumière plusieurs évolutions qui interrogent sur leur impact à moyen terme sur l'organisation du travail et les métiers : déploiement de l'automate OverDrive dans les régies Mosar, les nouvelles consoles lumière plus automatisées, le (très certainement) développement de l'intelligence artificielle dans le futur outil des documentalistes.

Pris individuellement, chacun de ces projets peut trouver une justification technique ou économique. Mais mis bout à bout, ils dessinent une transformation profonde de nos

organisations et nos conditions de travail. Les salariés sont en droit de connaître la vision globale de l'entreprise et sur l'évolution des métiers, des compétences et des effectifs.

Au-delà des outils, la véritable question reste celle des parcours professionnels. Comment la direction anticipe-t-elle les évolutions des métiers ? Quelles formations seront proposées ? Quels accompagnements pour les salariés dont les activités évoluent ou disparaissent progressivement ? Autant de questions qui, pour l'instant, restent largement sans réponse.

Le compte rendu complet de la Commission Nouvelles Technologies et Numérique du 5 mai 2026 est [ici](#).

## Expérimentation des vidéos verticales

---

L'expérimentation sur les vidéos verticales, de son vrai nom « *expérimentation concernant la chaîne de fabrication vidéos à destination des plateformes numériques* » devait se terminer le 28 juin. Elle est prorogée jusqu'au 12 juillet, le temps d'affiner les bonnes pratiques et d'obtenir des engagements écrits sur les conditions du déploiement dans le réseau.

Pour rappel, cette expérimentation a été mise en place en Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Grand Est et PACA, à la suite d'un accord signé par les cinq organisations syndicales représentatives du Réseau en début d'année. La direction pousse très fort depuis le début pour aller très vite vers une généralisation des pratiques autorisées par cet accord, au motif que les salariés des autres régions trépignent d'impatience.

Bilan chiffré au bout de six mois : 470 vidéos produites (au 10 juin), plus de 200 tournées par des journalistes seuls, qui ont en fait le montage la plupart du temps. Les chargés d'édition numérique (CEN) en ont tourné plus d'une centaine, hors information. Et seulement 80 ont été réalisées avec un monteur.

Mais au-delà des chiffres, les retours d'expériences confirment ce qui était prévisible : nombre de journalistes se sont rapidement lassés de devoir travailler seuls et avec des outils inadaptés. L'exemple le plus criant est celui des ordinateurs de bureau qui sont utilisés pour faire du montage, avec l'installation de Power Director comme logiciel de montage, très loin de faire l'unanimité.

Autre point crispant, la question des sous-titres qui, selon la direction, doivent être faits par les journalistes, alors qu'il s'agit d'une étape technique et chronophage, incompatible avec la réactivité recherchée. Quant aux formations, elles doivent être réévaluées pour permettre à chaque volontaire de disposer du temps nécessaire pour être réellement opérationnel.

La CGT approuve l'évolution des pratiques et de certains métiers pour publier sur les réseaux sociaux, mais pas à n'importe quel prix. Des clarifications dans les process de fabrication et la répartition des tâches sont encore nécessaires.

Afin de sécuriser les conditions de travail des salariés qui souhaitent travailler sur ces nouveaux formats, nous demandons qu'un accord d'établissement sur le périmètre du réseau France 3 soit mis en place. Un cadre clair et des engagements fermes sont nécessaires.

## Tour de France féminin : demande de dérogation du temps de travail

---

Comme chaque année, les élus sont consultés sur des demandes de dérogation du temps de travail pour les personnels qui travaillent sur le Tour de France. Après celui des hommes le mois dernier, c'est le Tour de France féminin qui a été scruté ce mois-ci.

Les plannings font apparaître des amplitudes horaires et un nombre de jour consécutifs travaillés exceptionnels pour couvrir les 9 jours d'étapes continus. Pour justifier ces conditions de travail particulières la direction de la Fabrique met en avant une exigence qualitative : « *la qualité exceptionnelle de notre couverture repose fondamentalement sur des ressources humaines qui ne peuvent être remplacées ou substituées sans compromettre l'ensemble du projet éditorial* ».

Pourquoi les moyens alloués à la couverture du Tour féminin sont moindres que pour le Tour masculin ? La réponse est dans la question. La direction reconnaît par ailleurs qu'avec davantage de moyens, elle pourrait organiser le travail différemment.

Les élus ont cependant émis [un avis favorable](#) à la demande de dérogation, conscients de l'importance pour France Télévisions de préserver sa capacité d'assurer en interne des activités de vidéo-mobile nécessitant des amplitudes horaires très importantes.

## Programmes de la grille de rentrée

---

On a voulu voir la grille de rentrée, et on a vu des cases sans précision. La direction s'est contentée de transmettre aux élus un document minimaliste ne contenant ni le nom des émissions ni les moyens affectés pour les fabriquer et nous renvoie aux grilles déjà communiquées en avril... qui ne concernaient pas la rentrée de septembre.

Ce qui nous intéresse pour la rentrée c'est les conséquences des nouvelles restrictions budgétaires sur nos programmes. Le Directeur du Réseau annonce que les grands changements ne se font plus en septembre, mais en janvier. On diffusera donc encore des émissions qui ne seront plus fabriquées, et on en rediffusera certaines. Par exemple, « Flavie en France » qui était considérée comme régionale s'arrête, et sera remplacée par des rediffusions. Christophe Poullain précise que ce sont d'abord les productions privées qui ont été arrêtées, mais ça n'empêche pas des conséquences en interne.

Pour les cases de cuisine et de découverte, la mutualisation prévaut. Les sept émissions culinaires se réduisent à trois, « Le goût des rencontres », « Nos terres gourmandes » et « La cuisine des Mousquetaires ». « La vie à vélo » ne sera plus fabriquée, mais encore diffusée ou rediffusée dans un maximum d'antenne pour remplir les cases. La case du samedi soir en alternance du « Meilleur de » continue. Après les moules, les crêpes et la quiche, on a hâte de voir les prochaines spécialités. Des régions se retrouvent sans magazine à fabriquer en extérieur. C'est la petite mort des programmes, et surtout la petite mort des tournages en extérieurs pour nos équipes. « Enquêtes de Région » continue à la rentrée sur le même modèle, mais des changements sont prévus pour janvier. « Dimanche en politique » continue aussi en septembre en région, mais pas au national. France 3 perd son rendez-vous politique au profit de France 2. Le dépeçage organisé de notre chaîne continue.

Sur les JT, pas de changement sur la durée ni sur les horaires des éditions. Concernant les locales, le directeur se veut rassurant en affirmant qu'il n'y a pas de projet de les supprimer, rien ne change donc en septembre. Mais il précise qu'il faudra entamer une réflexion sur ces éditions après les présidentielles. Il ajoute qu'il n'y aura pas d'initiative pour réduire le gabarit nécessaire à la fabrication des locales, on restera donc sur le modèle de trois équipes par jour.

En asséchant davantage le financement des programmes du réseau régional et l'activité des équipes, France Télévisions choisit de renoncer à la proximité, mais sans l'assumer.

Jusqu'où ira ce travail de sape ?

## BIP d'Arles - Phase d'essai

---

Après des mois de stop and go, le projet de réouverture du BIP d'Arles trouve enfin une issue. Une phase d'essai de 6 mois est lancée depuis le 15 juin, pour tester la faisabilité et l'intérêt d'un bureau mutualisé entre deux antennes de deux régions différentes, en l'occurrence Provence Alpes et Occitanie.

Deux journalistes, l'un de Marseille et l'autre de la locale de Nîmes rattachée à Montpellier, y sont détachés pour couvrir le territoire de la Camargue. Cette mutualisation interrégionale de personnels présuppose une coordination éditoriale claire et une gestion de la planification rigoureuses, ce qui ne s'improvise pas.

Les élus du CSE ayant pris connaissance de l'avis positif des représentants de proximité des deux antennes concernées, demandent la mise en place d'un suivi régulier et précis de cette phase d'essai. Ils ont voté à l'unanimité [une résolution](#) qui précise les contours de ce suivi.

## Conditions du déploiement de l'assistant de fabrication Overdrive à Poitiers

---

Une délégation de deux élus du CSE s'est rendue à Poitiers pour observer les conditions de travail des salariés en cours de formation sur Overdrive. Les retours inquiétants de cette visite sont appuyés par un technicien vidéo poitevin invité en CSE : un bug d'Open média a mis à mal les équipes dès le premier JT à blanc, ce qui démontre l'instabilité de cet outil essentiel dans le principe d'automatisation ; les JT à blancs sont organisés sur seulement 15 minutes, soit la moitié des conditions réelles d'un JT régional ; les palettes sont fournies prêtes à utiliser alors qu'en condition réelle c'est l'un des deux techniciens planifiés qui devra les fabriquer en amont ; Overdrive ne sait pas gérer la charte actuelle des JT, c'est donc sur la base d'une charte obsolète que se font les JT à blanc...

Comme à son habitude, le Directeur de l'exploitation et des moyens du Réseaux France 3 minimise tout ce qui est rapporté, « *ce n'est pas tout à fait les retours que j'ai personnellement* », et balaie d'un revers de manche l'appréhension des salariés, en prétendant que « *le stress est inhérent au changement* ».

Les 10 JT à blanc prévus avant la bascule du 1<sup>er</sup> juillet suffiront-ils à sécuriser les salariés ? La direction tente de rassurer, « *on va vous accompagner, voir avec la rédaction pour l'organisation* » ... Ce qui est encore plus inquiétant !

Les élus du CSE ont été sidérés par le niveau de réponses de la direction. Car au-delà des aspects purement techniques et des inquiétudes sur la maîtrise de l'outil, c'est l'avenir des techniciens qui est en jeu, leur perspective d'emploi dans l'entreprise et leur identité professionnelle qui est remise en question.

## Dispositif de vidéosurveillance

---

La direction de la Sécurité et de la sûreté est en train de remettre à plat tout le dispositif de vidéosurveillance qui s'est construit en ordre dispersé au fil du temps.

Les procédures sont disparates et n'étaient pas toujours conformes à la réglementation, comme l'a rappelé la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) à France Télévisions. Les points centraux portent sur l'information au public et aux salariés (des affiches indiquant la présence de vidéosurveillance doivent être présentes en bonne

place à l'entrée des bâtiments) et sur l'accès aux enregistrements des caméras, et leur conservation, qui ne peut dépasser 30 jours.

Dans le réseau régional, la direction prévoit que 4 personnes seront habilitées à accéder aux images de vidéosurveillance : le chef de centre et le responsable IMG, ainsi que le directeur régional et l'adjoint au chef de centre, qui bénéficieront d'une formation spécifique prodiguée par la D2S (Direction de la Sécurité et de la Sûreté) d'ici la fin de l'année.

Les élus demandent que les représentants du personnel soient, eux aussi, habilités, afin qu'ils puissent accéder aux images en cas d'accident du travail ou d'atteinte aux droits des personnes, deux situations qui doivent donner lieu à des enquêtes conjointes élus/direction.

La direction le refuse, ce qui constitue une entrave aux mandats des élus et laisse craindre une utilisation discrétionnaire de la direction et des abus de pouvoir.

Les élus ont exprimé leurs réserves dans [l'avis](#) adopté par 22 voix et 2 abstentions.

## Comptes du CSE : bilan 2025

---

Les comptes du CSE Réseau France 3 pour l'exercice 2025 (Activités sociales et Culturelles et Fonctionnement) ont été présentés en CSE Réseau France 3 et validés par les Experts Comptables et la Commissaire aux Comptes. Que peut-on en retenir ?

- **Concernant le budget de fonctionnement :**

La subvention brute au titre du fonctionnement reste stable entre 2024 et 2025 et s'élever à 474 786 €.

Les principales dépenses sur ce budget sont liées à des honoraires juridiques, des honoraires d'expertise et des frais de personnels employés par le CSE (une aide comptable et une assistante pour les ASC). Le contexte social dégradé dans le réseau entraîne de fait une augmentation du recours aux expertises et aux conseils juridiques. Et ce n'est pas près de baisser puisque le CSE Central qui n'a pas de budget de fonctionnement propre devrait solliciter en 2026 les différentes entités de FTV pour une participation aux expertises faites en central.

L'estimation de la participation du CSE du Réseau France 3 est comprise entre 60 et 70 000 €.

- **Concernant le budget des ASC :**

**La dotation nette des ASC** pour 2025 est en hausse de 136 000 € pour atteindre un peu plus de 2 millions. Cette hausse est due au fait que les ASC du Réseau France 3 perçoivent la subvention liée aux personnels de FTV Studio/Vendargues qui nous ont rejoint.

**La dotation au CIORTF** est stable à 3 500 000 €.

**Le budget central des ASC** a été marqué par une hausse de la consommation de 30 % de l'enveloppe culture, loisirs et hébergement dû à l'augmentation du nombre de bénéficiaires.

**Les voyages** : pour la première fois depuis sa création en 2024, la commission voyages a pleinement rempli son rôle en proposant 6 voyages en 2025 : Les Açores, Berlin, la Guadeloupe, New York, la Casamance et Séville. En conséquence, le coût de participation du CSE Réseau France 3 sur ces séjours et voyages a augmenté de 80 %.

**Cadeaux de Noël** : nous constatons une hausse de 53 % du coût des cadeaux de Noël enfants et salariés, dû au fait qu'en 2025 les élus ont décidé d'augmenter de 10 € les cadeaux de Noël, soit 40 € pour les enfants, et 50 € pour les adultes.

**Budget des antennes** : 16 d'entre elles ont consommé 70 % de leur budget annuel, 3 (Antibes, Marseille et Clermont-Ferrand) ont consommé 90 %, et 4 (Lille, Nancy, Rouen et Caen) moins de 50 % de leur dotation annuelle. À noter qu'il avait été décidé que les reliquats de 2025 seraient intégralement reportés en 2026 afin de ne pas pénaliser les antennes dans l'organisation d'activités et de moments de convivialité.

**Patrimoine** : le CSE du Réseau France 3 dispose d'un patrimoine de 10 biens répartis sur l'ensemble de l'hexagone (les Vosges, le Jura, les Alpes, les Pyrénées-Orientales, la Vendée et la Gironde). Sur les trois dernières années, le nombre de dossiers de location de ses biens reste stable. Des travaux de rénovation ont été engagés en 2025 pour les appartements des Angles et de Port Bourgenay.

- **3 bonnes nouvelles pour les salariés en 2026 !**

À la vue du rapport de gestion et d'activité de 2025, et la bonne santé financière des ASC du Réseau France 3, les élus ont décidé de voter 3 mesures exceptionnelles applicables dès 2026 :

- **La dotation de rentrée scolaire sera augmentée dès septembre de 10 €** pour chaque niveau scolaire. Soit 40 € pour un enfant en primaire, 50 € pour un collégien, 60 € pour un lycéen et 80 € pour un enfant en études supérieures ou professionnelles. L'inscription se fera directement sur le site du CSE Réseau France 3 à partir de mi-août (une première campagne fin juin et une seconde fin août)
- **L'enveloppe de subvention culture, loisirs et hébergement passe de 200 € à 250 €** dès juillet. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour profiter de cette subvention.
- **En complément du cadeau de Noël** aux salariés d'une valeur de 50 € (Carte Swile ou cadeau physique de même valeur), les élus du CSE Réseau France 3 ont décidé d'un « Bonus exceptionnel » qui pourra être compris entre 10 et 50 €. Le montant exact sera déterminé en septembre après un point budgétaire.

Paris, le 1er juillet 2026

**Vos élus au CSE** ▶ Titulaires :



Christian DUFOUR (Vendargues), Laurent MAAS, secrétaire du CSE (Nancy), Thierry PUJO (Limoges), Elisabeth THEUIL (Clermont-Ferrand), Rabéa CHAKIR-TREBOSC (Bordeaux), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Karine CEVAËR (Rennes), Anne-Sophie SABOUREAU (Lyon), Olivier GERBI (Marseille).

▶ Suppléant·es :

Azouz CHAA (Besançon), Patricia MACARY (Toulouse), Isabelle PETIT-FELIX (Toulouse), Danilo COMMODI (Le Havre), Emeline DROXLER (Strasbourg), Xavier NAIZET (Orléans), Thiphaine PFEIFFER (Vaux-Sur-Mer), Éric DEBIEF (Besançon).

▶ Représentant syndical : Boris CHAGUE (Bordeaux)